

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/20 au : 30/06/21

Période : OCTOBRE 20 à DECEMBRE 20

Lyon, le 16/09/20

Exigible le 01/10/20

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01 Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Destinataire Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON
---	---

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 762.50	1000	70	263.38
MONTEE	437.50	2500	225	39.38
ASCENSEUR	550.00	830	30	19.88
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	237.50	1000	70	16.63
TOTAL DE L'ECHEANCE				339.27

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
15/06/20	SOLDE ANTERIEUR	1 066.80	
01/07/20	APPEL DE PROVISIONS	322.64	
01/07/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
03/08/20	ENCAISSEMENT		1 083.43
01/10/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
01/10/20	APPEL DE PROVISIONS	322.64	
	SOLDE	661.91	

A REGLER

661.91

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN → : 04 81 07 10 06

Assistante : Mlle A. REGIS
cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN → : 04 81 07 10 04
amandinegutrini@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 10/20 Montant : 661.91

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/20 au : 30/06/21

Période : JUILLET 20 à SEPTEMBRE 20

Lyon, le 15/06/20

Exigible le 01/07/20

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01 Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Destinataire Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON
---	---

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 762.50	1000	70	263.38
MONTEE	437.50	2500	225	39.38
ASCENSEUR	550.00	830	30	19.88
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	237.50	1000	70	16.63
TOTAL DE L'ECHEANCE				339.27

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
16/03/20	SOLDE ANTERIEUR	686.87	
01/04/20	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
01/04/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
10/06/20	MISE EN DEMEURE	41.16	
01/07/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
01/07/20	APPEL DE PROVISIONS	322.64	
	SOLDE	1 406.07	

A REGLER

1 406.07

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT

DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN

Assistante : Mlle A. REGIS

cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

amandinegutrin@regiejanin.fr

→ : 04 81 07 10 06

→ : 04 81 07 10 04

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 07/20 Montant : 1 406.07

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/19 au : 30/06/20

Période : AVRIL 20 à JUIN 20

Lyon, le 16/03/20

Exigible le 01/04/20

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01 Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Destinataire Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON
---	---

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 787.50	1000	70	265.13
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	550.00	830	30	19.88
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	237.50	1000	70	16.63
TOTAL DE L'ECHEANCE				338.77

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967
modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent
l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au
syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette
notification est requise en application des 7° et 8° du I de
l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application
du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi
du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant
l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
16/12/19	SOLDE ANTERIEUR	348.10	
01/01/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
01/01/20	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
01/04/20	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
01/04/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
	SOLDE	1 025.64	

A REGLER

1 025.64

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN → : 04 81 07 10 06

Assistante : Mlle A. REGIS
cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN → : 04 81 07 10 04
amandinegutrini@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 04/20 Montant : 1 025.64

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/19 au : 30/06/20

Période : JANVIER 20 à MARS 20

Lyon, le 16/12/19

Exigible le 01/01/20

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01 Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Destinataire Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON
---	---

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 787.50	1000	70	265.13
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	550.00	830	30	19.88
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	237.50	1000	70	16.63
TOTAL DE L'ECHEANCE				338.77

Conformément à l'article 10 du décret du 17 mars 1967 modifié par le décret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.
C0000942000501001
A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
16/09/19	SOLDE ANTERIEUR	338.77	
23/09/19	ENCAISSEMENT		338.77
01/10/19	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
01/10/19	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
07/11/19	Répartition sur Opérations cou	10.48	
07/11/19	Répartition sur Travaux et ch		1.15
01/01/20	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
01/01/20	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
	SOLDE	686.87	

A REGLER

686.87

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01
Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN → : 04 81 07 10 06

Assistante : Mlle A. REGIS
cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN → : 04 81 07 10 04
amandinegutrini@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : **ARNAUD CROZAT Michèle**

Référence : **000942 0005 01**

Période : **01/20** Montant : **686.87**

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/19 au : 30/06/20

Période : OCTOBRE 19 à DECEMBRE 19

Lyon, le 16/09/19

Exigible le 01/10/19

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01 Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Destinataire Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON
---	---

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 787.50	1000	70	265.13
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	550.00	830	30	19.88
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	237.50	1000	70	16.63
TOTAL DE L'ECHEANCE				338.77

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
17/06/19	SOLDE ANTERIEUR		
01/07/19	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
01/07/19	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
01/10/19	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
01/10/19	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
	SOLDE	677.54	

A REGLER

677.54

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN

→ : 04 72 83 07 11

cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

→ : 04 81 07 10 04

amandinegutrini@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 10/19 Montant : 677.54

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/19 *au* : 30/06/20

Période : JUILLET 19 à SEPTEMBRE 19

Lyon, le 17/06/19

Exigible le 01/07/19

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01	Destinataire
Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 787.50	1000	70	265.13
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	550.00	830	30	19.88
FONDS DE TRAVAUX MASSE	237.50	1000	70	16.63
TOTAL DE L'ECHEANCE				338.77

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.
 C0000942000501001
A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
18/03/19	SOLDE ANTERIEUR		
01/04/19	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
01/04/19	BUDGET FONDS RESERVE	700.00	
01/04/19	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
03/05/19	ENCAISSEMENT		320.64
03/05/19	ENCAISSEMENT		700.00
01/07/19	APPEL DE PROVISIONS	322.14	
01/07/19	FONDS DE TRAVAUX	16.63	
	SOLDE	338.77	

A REGLER

338.77

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
 DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01
 Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN

→ : 04 72 83 07 11

cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

→ : 04 81 07 10 04

amandinegutrini@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 07/19 Montant : 338.77

REGIE JANIN & CIE

49 Bd DES BROTTAUX 69006 LYON

Standard : 04 72 83 07 17

Télécopie : 04 72 83 07 18

Site : www.regiejanin.fr

Responsable : Mr A. COTTIN
04 72 83 07 11
cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN
04 81 07 10 04
amandinegutrini@regiejanin.f

DEMANDE DE REGLEMENT

Réf. Copropriétaire 000942 0005 01

Madame ARNAUD CROZAT Michèle
13 COURS LAFAYETTE

69006 LYON

Destinataire

Madame ARNAUD CROZAT Michèle
13 COURS LAFAYETTE

69006 LYON

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du : 01/07/18

au : 30/06/19

Exigible le : 01/04/19

Lyon le : 21/03/19

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
MASSE FONDS DE TRAVAUX	10 000.00	1000	70	700.00
TOTAL DE L'ECHEANCE				700.00
A REGLER EN SUPPLEMENT DES CHARGES COURANTES				700.00

Référence Unique de Mandat : CO000942000501001

COMMENTAIRES

AUGMENTATION DU FONDS DE RESERVE POUR TRAVAUX SUIVANT DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 08/11/2018

**→ VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

S.A.R.L. au Capital de 15 600 Euros - SIRET 955500095-00034 Code NAF 6832A - TVA FR 44955500095
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h 30 - Le vendredi jusqu'à 16h.
Cartes professionnelles N° 73-18 (IMMOBILIER) et N° 961687 (TRANSACTION)
Garanties par la Cie européenne de garanties et cautions
128 rue de la Boétie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

Vignette à joindre à votre règlement
Nom : ARNAUD CROZAT Michèle
Référence : 000942 0005 01
Période : 04/19 Montant : 700.00

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/18 au : 30/06/19

Période : AVRIL 19 à JUIN 19

Lyon, le 18/03/19

Exigible le 01/04/19

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01	Destinataire
Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 545.00	1000	70	248.15
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	542.50	830	30	19.61
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	225.00	1000	70	15.75
TOTAL DE L'ECHEANCE				320.64

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
17/12/18	SOLDE ANTERIEUR	735.90	
01/01/19	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
01/01/19	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
05/03/19	FRAIS DE RELANCE	40.35	
07/03/19	ANNULE FRAIS DE RELANCE		40.35
07/03/19	ENCAISSEMENT		1 056.54
01/04/19	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
01/04/19	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
	SOLDE	320.64	

A REGLER

320.64

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT

DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN

→ : 04 72 83 07 11

cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

→ : 04 81 07 10 04

amandinegutrin@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : **ARNAUD CROZAT Michèle**

Référence : **000942 0005 01**

Période : **04/19** Montant : **320.64**

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/18 *au* : 30/06/19

Période : JANVIER 19 à MARS 19

Lyon, le 17/12/18

Exigible le 01/01/19

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01	Destinataire
Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 545.00	1000	70	248.15
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	542.50	830	30	19.61
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	225.00	1000	70	15.75
TOTAL DE L'ECHEANCE				320.64

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

CO000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
17/09/18	SOLDE ANTERIEUR	320.64	
01/10/18	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
01/10/18	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
01/11/18	COLONNE DE CHUTE	112.00	
01/11/18	CAHIER DES CHARGES	84.00	
08/11/18	Répartition sur Opérations cou		120.48
08/11/18	Répartition sur Travaux et ch	19.10	
01/01/19	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
01/01/19	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
	SOLDE	1 056.54	

A REGLER

1 056.54

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT

DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr A. COTTIN

→ : 04 72 83 07 11

cottin@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

→ : 04 81 07 10 04

amandinegutrin@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 01/19 Montant : 1 056.54

REGIE JANIN & CIE

49 Bd DES BROTTAUX 69006 LYON

Standard : 04 72 83 07 17

Télécopie : 04 72 83 07 18

Site : www.regiejanin.fr

Responsable : Mr P. EMERY

04 72 83 07 11

Assistant : Mr A. COTTIN

emery@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

04 81 07 10 04

amandinegutrini@regiejanin.f

DEMANDE DE REGLEMENT

Réf. Copropriétaire 000942 0005 01

Madame ARNAUD CROZAT Michèle
13 COURS LAFAYETTE

69006 LYON

Destinataire

Madame ARNAUD CROZAT Michèle
13 COURS LAFAYETTE

69006 LYON

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du : 01/07/18

au : 30/06/19

Exigible le :

01/11/18

Lyon le : 16/10/18

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES EXCEPTIONNELLES MASSE	1 200.00	1000	70	84.00
MASSE	1 600.00	1000	70	112.00
TOTAL DE L'ECHEANCE				196.00
ARRIERE AU 16/10/18				641.28
A REGLER				837.28

Référence Unique de Mandat : CO000942000501001

COMMENTAIRES

ETABLISSEMENT D'UN CAHIER DES CHARGES EN VUE D'UNE REFECTION DE LA TOITURE
REFECTION PARTIELLE DE LA COLONNE DE CHUTE

CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT DEPUIS

VOTRE ESPACE CLIENT SUR www.regiejanin.fr

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865



Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 11/18 Montant : 837.28

S.A.R.L. au Capital de 15 600 Euros - SIRET 955500095-00034 Code NAF 6832A - TVA FR 44955500095

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h 30 - Le vendredi jusqu'à 16h.

Cartes professionnelles N° 73-18 (IMMOBILIER) et N° 961687 (TRANSACTION)

Garanties par la Cie européenne de garanties et cautions

128 rue de la Boétie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/18 *au* : 30/06/19

Période : OCTOBRE 18 à DECEMBRE 18

Lyon, le 17/09/18

Exigible le 01/10/18

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01	Destinataire
Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 545.00	1000	70	248.15
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	542.50	830	30	19.61
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	225.00	1000	70	15.75
TOTAL DE L'ECHEANCE				320.64

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
18/06/18	SOLDE ANTERIEUR	458.38	
01/07/18	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
01/07/18	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
17/07/18	ENCAISSEMENT		458.38
01/10/18	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
01/10/18	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
	SOLDE	641.28	

A REGLER

641.28

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT

DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

N° de compte : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr P. EMERY

Assistant : Mr A. COTTIN

emery@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

amandinegutrin@regiejanin.fr

→ : 04 72 83 07 11

→ : 04 81 07 10 04

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 10/18 Montant : 641.28

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/18 au : 30/06/19

Période : JUILLET 18 à SEPTEMBRE 18

Lyon, le 18/06/18

Exigible le 01/07/18

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01 Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Destinataire Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON
---	---

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 545.00	1000	70	248.15
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	542.50	830	30	19.61
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	225.00	1000	70	15.75
TOTAL DE L'ECHEANCE				320.64

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967
modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent
l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au
syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette
notification est requise en application des 7° et 8° du I de
l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application
du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi
du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant
l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.

C0000942000501001

A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
16/03/18	SOLDE ANTERIEUR		72.83
01/04/18	APPEL DE PROVISIONS	305.37	
01/04/18	FONDS DE TRAVAUX	15.84	
01/05/18	PROCEDURE BINOTTO	210.00	
01/07/18	APPEL DE PROVISIONS	304.89	
01/07/18	FONDS DE TRAVAUX	15.75	
	SOLDE	779.02	

A REGLER

779.02

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

Identifiant : 000942 0005 01

Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr P. EMERY

Assistant : Mr A. COTTIN

emery@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

amandinegutrin@regiejanin.fr

→ : 04 72 83 07 11

→ : 04 81 07 10 04

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle

Référence : 000942 0005 01

Période : 07/18 Montant : 779.02

REGIE JANIN & CIE

49 Bd DES BROTTAUX 69006 LYON

Standard : 04 72 83 07 17

Télécopie : 04 72 83 07 18

Site : www.regiejanin.fr

Responsable : Mr P. EMERY

04 72 83 07 11

Assistant : Mr A. COTTIN

emery@regiejanin.fr

Comptabilité : Mme A. GUTRIN

04 81 07 10 04

amandinegutrini@regiejanin.f

DEMANDE DE REGLEMENT

Réf. Copropriétaire 000942 0005 01

Madame ARNAUD CROZAT Michèle
13 COURS LAFAYETTE

69006 LYON

Destinataire

Madame ARNAUD CROZAT Michèle
13 COURS LAFAYETTE

69006 LYON

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du : 01/07/17

au : 30/06/18

Exigible le :

01/05/18

Lyon le : 13/04/18

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
PROCEDURE BINOTTO MASSE	3 000.00	1000	70	210.00
TOTAL DE L'ECHEANCE				210.00
ARRIERE AU 13/04/18				248.38
A REGLER				458.38

Référence Unique de Mandat : CO000942000501001

COMMENTAIRES

PROCEDURE BINOTTO

→ CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE
VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR

S.A.R.L. au Capital de 15 600 Euros - SIRET 955500095-00034 Code NAF 6832A - TVA FR 44955500095
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h 30 - Le vendredi jusqu'à 16h.
Cartes professionnelles N° 73-18 (IMMOBILIER) et N° 961687 (TRANSACTION)
Garanties par la Cie européenne de garanties et cautions
128 rue de la Boétie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

Vignette à joindre à votre règlement
Nom : ARNAUD CROZAT Michèle
Référence : 000942 0005 01
Période : 05/18 Montant : 458.38

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/17 *au* : 30/06/18

Période : AVRIL 18 à JUIN 18

Lyon, le 16/03/18

Exigible le 01/04/18

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01	Destinataire
Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 532.50	1000	70	247.28
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	580.00	830	30	20.96
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	226.25	1000	70	15.84
TOTAL DE L'ECHEANCE				321.21

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.
 C0000942000501001
A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
18/12/17	SOLDE ANTERIEUR	482.99	
29/12/17	ENCAISSEMENT		482.99
01/01/18	VENTILATION CAVES	88.90	
01/01/18	REMBT MAINTIEN PORTE		268.10
01/01/18	FONDS DE TRAVAUX	15.84	
01/01/18	APPEL DE PROVISIONS	305.37	
16/01/18	ENCAISSEMENT		214.84
01/04/18	APPEL DE PROVISIONS	305.37	
01/04/18	FONDS DE TRAVAUX	15.84	
	SOLDE	248.38	

A REGLER

248.38

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
 DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

Identifiant : 000942 0005 01
 Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr P. EMERY → : 04 72 83 07 11
 Assistant : Mr A. COTTIN
 emery@regiejanin.fr
 Comptabilité : Mme A. GUTRIN → : 04 81 07 10 04
 amandinegutrin@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : **ARNAUD CROZAT Michèle**
 Référence : **000942 0005 01**
 Période : **04/18** Montant : **248.38**

REGIE JANIN & CIE
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

49 BD DES BROTTAUX 69006 LYON

www.regiejanin.fr

Telecopie : 04 72 83 07 18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le vendredi jusqu'à 16h

Cartes professionnelles N°73-18(Gestion) et N°961687(Transaction) TVA FR 44955500095

S.A.R.L au capital de 15 600 euros - SIRET N° 955500095-00034 -CODE NAF 6832A

Garanties par la Cie europeenne de garanties et cautions

128 rue de la Boetie 75008 PARIS - Membre de l' UNIS

DEMANDE DE PROVISIONS

Immeuble : 0942 13 COURS LAFAYETTE

Exercice du 01/07/17 *au* : 30/06/18

Période : JANVIER 18 à MARS 18

Lyon, le 18/12/17

Exigible le 01/01/18

Ref. Coproprietaire 000942 0005 01	Destinataire
Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON	Madame ARNAUD CROZAT Michèle 13 COURS LAFAYETTE 69006 LYON

DETAIL DES SOMMES DEMANDEES				MONTANT
Libellé	Montant à répartir	Répartition	Participation	
CHARGES COURANTES				
MASSE	3 532.50	1000	70	247.28
MONTEE	412.50	2500	225	37.13
ASCENSEUR	580.00	830	30	20.96
FONDS DE TRAVAUX				
MASSE	226.25	1000	70	15.84
TOTAL DE L'ECHEANCE				321.21

Conformément à l'article 10 du decret du 17 mars 1967 modifié par le decret 2010-391 du 20 avril 2010 :

Le ou les coproprietaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de resolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de resolution porte sur l'application du troisieme alinea de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 il est accompagne d'un document precisant l'implantation et la consistance des travaux.

Référence Unique de Mandat.
 C0000942000501001
A REGLER

RELEVÉ DE COMPTE			
Date	Libellé	Débit	Crédit
18/09/17	SOLDE ANTERIEUR	311.29	
01/10/17	FONDS DE TRAVAUX	15.84	
01/10/17	APPEL DE PROVISIONS	305.37	
09/11/17	Répartition sur Travaux et ch	2.52	
09/11/17	Répartition sur Opérations cou		152.03
01/01/18	VENTILATION CAVES	88.90	
01/01/18	REMBT MAINTIEN PORTE		268.10
01/01/18	FONDS DE TRAVAUX	15.84	
01/01/18	APPEL DE PROVISIONS	305.37	
	SOLDE	625.00	

A REGLER

625.00

**VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE REGLEMENT
 DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.REGIEJANIN.FR**

OU REGLER PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : SDC 13 COURS LAFAYETTE

ACCES ESPACE CLIENT

Identifiant : 000942 0005 01
 Mot de passe : 65827865

DOSSIER SUIVI PAR :

Responsable : Mr P. EMERY → : 04 72 83 07 11
 Assistant : Mr A. COTTIN
 emery@regiejanin.fr
 Comptabilité : Mme A. GUTRIN → : 04 81 07 10 04
 amandinegutrin@regiejanin.fr

Vignette à joindre à votre règlement

Nom : ARNAUD CROZAT Michèle
 Référence : 000942 0005 01
 Période : 01/18 Montant : 625.00